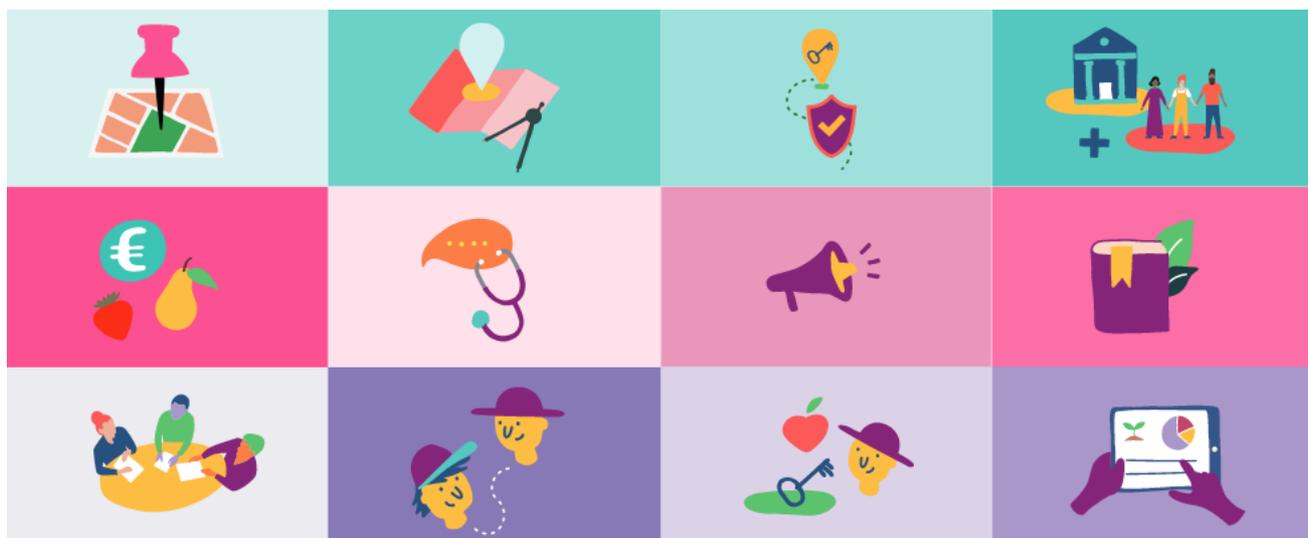




Les terres agricoles au service du bien public

Synthèse du séminaire Access to Land à destination des autorités locales | Bruxelles, 23 March 2023.



Le 23 mars 2023 à Bruxelles se tenait le premier séminaire Access to Land à destination des collectivités territoriales « Les terres agricoles au service du bien public ». Nous étions plus de 70 – élus, techniciens, agences publiques, réseaux de collectivités, société civile et chercheurs – venus de sept pays européens pour échanger et réfléchir collectivement aux moyens de favoriser une transition agricole et écologique dans les territoires européens. Ce document vous propose une synthèse des échanges. Voici le sommaire :

1.	Accès à la terre en Europe, des bases communes	2
2.	Penser global, agir local : le rôle des collectivités sur le foncier agricole	2
2.1	Agir en tant que propriétaire	2
2.2	Agir en tant que facilitateur	3
2.3	Agir en tant que régulateur	4
3.	Les prochains pas : consolider la solidarité européenne à consolider pour agir sur le foncier agricole	5
4.	Résumé des ressources utiles	6

Cet évènement a été organisé dans le cadre du projet H2020 [RURALIZATION](#), avec le soutien de l'Union Européenne.

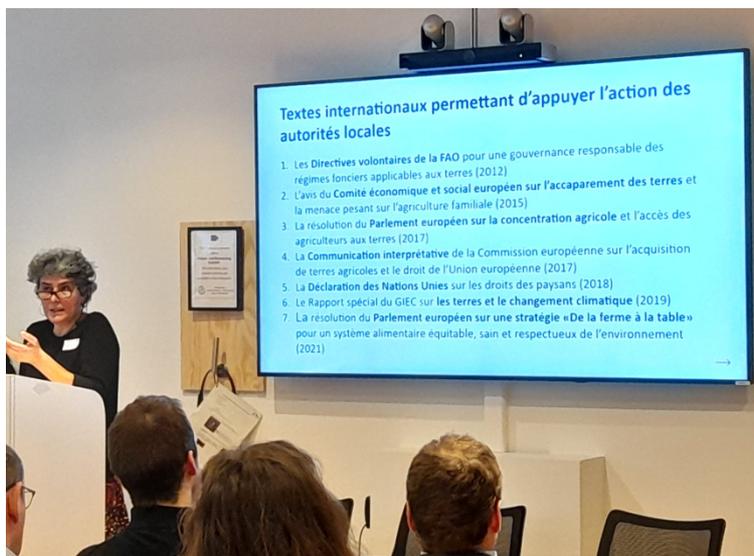


"The project RURALIZATION has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under Grant Agreement N° 817642."



1. Accès à la terre en Europe, des bases communes

Pourquoi parler de l'action foncière *locale* à l'échelle *européenne* ? Au-delà de la spécificité des situations foncières nationales, la juriste en droit de l'environnement Isabelle Verhaegen, a rappelé en introduction du séminaire qu'**il existe des droits fondamentaux et des textes internationaux pour orienter et légitimer l'action des pouvoirs locaux**. Des Directives Volontaires de la FAO adoptées en 2012 aux plus récentes résolutions du « Pacte vert » européen, la conférence introductive a abordé différents traités, rapports et déclarations internationales rappelant que l'accès à une alimentation saine, un environnement sain, et un revenu décent – y compris pour les paysan.nes – sont des principes entérinés par la communauté internationale.



Par ailleurs, **les pays Européens font face à des menaces communes sur les terres agricoles** : hyper-concentration, financiarisation, opacité des marchés... Dans ce contexte, il est important d'élargir les alliances locales au service du bien commun. Les membres du réseau Access to Land **ont publié un [manuel virtuel](#) qui explore les façons dont les collectivités territoriales peuvent agir sur le foncier** en tant que **propriétaires** de terres agricoles, **facilitateurs** des systèmes fonciers locaux, et **régulateurs** actionnant des outils locaux de régulation des marchés et droits liés à la terre agricole. Cette publication présentée lors de la conférence introductive par Alice Martin-Prével compile principes, ressources, et outils pratiques pour soutenir l'action des autorités locales sur les terres agricoles.

- [Accéder ici](#) à la présentation d'Isabelle Verhaegen (*Terre-en-Vue*) et aux sources des textes internationaux présentés lors de la conférence introductive
- [Accéder ici](#) à la présentation d'Alice Martin-Prével (*Terre de Liens*) et aux infographies sur les rôles des collectivités.

2. Penser global, agir local : le rôle des collectivités sur le foncier agricole

2.1 Agir en tant que propriétaire

Deux ateliers du séminaire ont approfondi des aspects liés au rôle de propriétaire, l'un sur l'identification des terres publiques et leur potentiel, l'autre pour aborder comment louer et transférer les terres publiques de manière responsable.



L'identification des terres publiques est une étape délicate. Bien que nécessaire pour poser un diagnostic, elle est consommatrice de temps et de ressources dont les collectivités ne disposent pas toujours. Lors de l'atelier qui a traité cette question, Hélène Hainaut (Ville de Charleroi, Wallonie) et Sam Evans (Rhondda Cynon Taf County Borough Council, Pays de

Galles) ont fait part de leurs démarches territoriales pour a) identifier les terres et leur potentiel – via la cartographie, des analyses des sols et des contrats existants, etc. – et b) établir des modes de décision pour prioriser les parcelles et engager des actions comme la location à des agriculteurs ou le transfert à des associations locales. Simona Elmo de l'Association Nationale des Communes Italiennes a partagé un projet à l'échelle nationale visant à accompagner les municipalités italiennes dans l'identification, la gestion et la mise à bail de terres abandonnées (publiques comme privées). Enfin, Hans Vandermaelen, chercheur à l'ILVO, a exposé la difficulté d'accéder à l'information sur la propriété publique en Flandres et apporté un regard critique plus global sur les freins qui peuvent empêcher de mobiliser ce patrimoine commun.

Plusieurs autorités locales ont par ailleurs témoigné de la façon dont elles tentent de surmonter les obstacles liés à une utilisation vertueuse des terres publiques et d'agir elles-mêmes en tant que propriétaires responsables. Eliza Van der Zand (Ville de Louvain, Flandres) et Jean-Luc Hallé (Douaisis Agglo, France) ont fait part de leurs expériences d'appel à projet et de mise à bail de terres publiques pour des projets agricoles durables. Par ailleurs, Cécile Vô, juriste à D. Sight Consulting, a exposé un travail d'élaboration de critères et conditions pour la location et/ou vente de terres publiques, tandis que Malin Tiebel et Michael Grolm d'AbL, syndicat d'agriculteurs allemands, ont présenté une campagne nationale pour des « mises à bail axées sur le bien-être public ».

- [Accéder ici](#) aux présentations de l'atelier « Louer et transférer les terres publiques de manière responsable »
- [Accéder ici](#) aux présentations de l'atelier « Identifier les terres publiques et leur potentiel »

2.2 Agir en tant que facilitateur

Au-delà d'agir sur leurs propres terres, **les collectivités sont des acteurs centraux et légitimes pour animer un dialogue territorial sur les questions foncières.** Lors du séminaire nous avons abordé comment elles peuvent agir en tant qu'intermédiaire (notamment pour mettre en lien les agriculteurs avec des propriétaires privés) et pour sensibiliser et renouveler les récits sur la terre agricole.

L'atelier sur le **rôle des acteurs publics pour mobiliser les propriétaires privés a exploré un champ d'action qui soulève de nombreux tabous**. Néanmoins, plusieurs des expériences présentées ont démontré qu'**au-delà des préjugés sur l'impossibilité d'agir sur la propriété privée, des intérêts communs réunissent souvent collectivités et propriétaires**. C'est le cas en Catalogne, à Lluçanès, où l'Association de Propriétaires Forestiers (APF) de Lluçanès agit en lien avec l'intercommunalité pour favoriser des contrats entre éleveurs et propriétaires de forêts dans le but de réduire les risques d'incendies. Ainsi que l'a expliqué Jordi Sola Roca de l'APF Lluçanès, cette association promeut des contrats entre des propriétaires qui mettent à disposition leurs parcelles et des agriculteurs qui peuvent y amener leurs troupeaux pour pâturer et entretenir les sous-bois. L'intercommunalité quant à elle investit dans les infrastructures nécessaires pour l'accès des troupeaux (clôtures, point d'eau, pistes...). Rosa Busqué i Bonamusa, de la ville de Mataró, a présenté des initiatives similaires pour la gestion des forêts, des lieux de chasses, ainsi que des projets de banques de terres pour mettre en lien offre et demande de foncier localement. Enfin, Daniel Leblay de la commune de Mouans-Sartoux a expliqué le travail de longue date du conseil municipal pour reclasser des parcelles privées en zone agricole dans le plan d'urbanisme. Plus récemment, la mairie tente de concrétiser la remise en culture de ces terres par le dialogue avec les propriétaires.

S'intéressant aux discours et dialogues locaux autour de la terre agricole, **un atelier sur « la terre comme opportunité en temps de crises multiples » s'est intéressé à la façon dont des initiatives locales recréent des récits et des projets communautaires et régénératifs**. Charlotte Keeley (Glasgow Community Food Network, Ecosse) a raconté comment des citoyens montent des projets agricoles à haute valeur sociale et environnementale sur un golf fermé par la ville de Glasgow faute de moyens pour l'entretenir. Ann Davies, conseillère municipale à Carmarthenshire County (Pays de Galle), a expliqué comment des fermes municipales où les infrastructures pour la production laitière deviennent inadaptées et trop coûteuses à remplacer pourront devenir des opportunités pour installer une nouvelle génération de maraichers, dont le comté manque cruellement. Pour conclure, Franco Llobera Serra a présenté l'approche d'insertion sociale mise au point par le réseau TERRAE – qui travaille avec une quarantaine de collectivités réparties sur le territoire espagnol – pour progressivement former des personnes sans emploi à l'entrepreneuriat agricole. Les participants à l'atelier ont ensuite partagé leurs récits porteurs d'espoir, et des pistes pour repenser la place des terres agricoles dans les stratégies de développement local.

- [Accéder ici](#) aux présentations de l'atelier « *Les acteurs publics mobilisent les propriétaires fonciers privés* »
- [Accéder ici](#) aux présentations de l'atelier « *La terre comme opportunité en période de crises multiples* »

2.3 Agir en tant que régulateur

Par-delà les spécificités des cadres réglementaires nationaux, **le séminaire a proposé d'aborder les prérogatives locales des collectivités en matière de régulation foncière**. Nous avons abordé la question de la planification urbaine, ainsi que les façons dont les autorités locales peuvent intervenir dans les marchés fonciers.

Ainsi, **l'atelier « agroecological urbanism » a questionné la façon dont les villes peuvent évoluer vers davantage d'harmonie avec la nature et l'agriculture en intégrant dans la planification urbaine**

des outils pour préserver les terres, prendre en compte les besoins agricoles, et intégrer des objectifs liés aux espaces (ou)verts (stockage de carbone, gestion de l'eau, production alimentaire...). [Catherine Fierens](#) a présenté le projet BoerenBruxselPaysan visant à soutenir l'installation maraîchère et les filières courtes autour de la ville de Bruxelles. [Thomas Müller](#) du département location de la Berliner Stadtgüther a expliqué l'action de cette compagnie au statut et à l'histoire unique, qui gère 17000 ha de terres autour de Berlin et plus de 300 bâtiments (dont de nombreux agricoles). L'existence de la Stadtgüther a largement contribué à limiter l'expansion urbaine dans les communes autour de la capitale allemande. Enfin, comparant les stratégies de développement urbain de Bruxelles et Copenhague [Jeroen De Waegemaeker](#), chercheur à l'ILVO, a montré que la prise en compte de la production alimentaire dans la planification urbaine est un sujet nouveau qui nécessite des stratégies politiques fortes, et une application rigoureuse et de long terme des orientations d'aménagement. Pour conclure, [Bram Vadermoortel](#) (Architecture Workroom) a présenté le projet « Urbanising in Place » qui a accompagné la définition d'interventions concrètes pour améliorer les liens entre espaces urbains et agriculture – par exemple via la remise en culture de parcelles fragmentées, les parcs agroécologiques, les espaces-tests agricoles, etc.

Une politique pour préserver les terres agricoles peut être renforcée par **des mécanismes d'intervention via lesquels les collectivités peuvent acquérir des terres et prioriser certains usages ou usagers, ou influencer le marché foncier local** (en limitant la spéculation par exemple). L'atelier « Leviers d'intervention des autorités locales sur les marchés fonciers » a introduit le concept de banques de terres que le réseau TERRAE aide des municipalités à mettre en place afin de mieux repérer le foncier disponible et améliorer l'information sur l'offre et la demande. Il a aussi permis de discuter des possibilités pour les groupes citoyens de réclamer des terres non exploitées et d'enclencher des processus de transfert de patrimoine public pour des projets locaux, comme certaines associations écossaises l'expérimentent actuellement (Glasgow Community Food Network). A l'échelle de la métropole de Grenoble, [Lilian Vargas](#) a démontré l'efficacité d'une politique associant des orientations d'aménagement stables et des mécanismes d'intervention en lien avec la SAFER (agence foncière rurale) et l'Etablissement Public Foncier pour préserver les terres. En agissant avec ces acteurs, Grenoble Alpes Métropole peut se positionner sur les parcelles en vente, stocker des terres, puis mener des appels à projets pour privilégier des exploitations durables et tournées vers la commercialisation locale. Selon Lilian Vargas, le succès et la légitimité de cette action provient aussi du soutien politique et de l'approche globale engagée par la métropole sur l'alimentation (valorisation des produits, circuits courts, etc.).

- [Accéder ici](#) aux présentations de l'atelier « Urbanisme agroécologique : aligner l'aménagement du territoire sur des objectifs de durabilité »
- [Accéder ici](#) aux présentations de l'atelier « Leviers d'intervention des autorités locales sur les marchés fonciers »

3. Les prochains pas : consolider la solidarité européenne pour agir sur le foncier agricole

Pour terminer le séminaire, nous sommes revenus à l'échelon européen, afin d'articuler notre vision du rôle des collectivités sur le foncier agricole aux initiatives communautaires en cours.

Ainsi, la plénière de clôture a réuni Marion Maignan de la DG Agri et Henrike von der Decken de la DG Envi, qui ont présenté deux lois en cours d'élaboration par la Commission européenne sur les **systèmes alimentaires durables** et la **santé des sols**. Ces textes, prévus dans le cadre du « Pacte Vert » européen, pourraient apporter des définitions ambitieuses de ce que sont un système alimentaire « durable » et un sol « sain » et des propositions concrètes sur la labellisation des produits, les critères minimums de durabilité, les marchés publics, la gouvernance des systèmes alimentaires (en ce qui concerne la loi alimentation) et le suivi et la lutte contre les menaces qui pèsent sur les sols tels que l'érosion, la pollution, la salinisation (en ce qui concerne la loi sol). Les représentantes de la Commission ont rappelé que ces propositions seraient bientôt soumises à discussion avec les États Membres, d'où l'intérêt de coalitions nationales et de bénéficier de soutien des autorités locales pour aider les États d'adopter des lois ambitieuses.

4. Résumé des ressources utiles



→ Consultez le [manuel européen](#) pour les collectivités

→ [Accédez ici](#) au dossier d'archivage du séminaire « Les terres agricoles au service du bien public », avec le programme, les présentations des intervenants, les photos...

→ Prenez connaissance des articles en plusieurs langues postés par nos partenaires, [Shared Assets](#), [Terre-en-vue](#), [Red Terrae](#), [XCN](#).